

Nieuwe Yde

NOTES COMPLÉMENTAIRES

par MM. Emile-T. LOMBAERT, Ch. LOPPENS et J. VANNÉRUS

I. — A propos des communications faites au sujet de Nieuwe Yde à nos séances du 26 juin 1922 et du 30 avril 1923, M. Emile-T. Lombaert a adressé au baron de Loë et à notre secrétaire général cinq lettres, où il donne quelques renseignements complémentaires, d'ordre toponymique et historique, relativement aux localités de la côte flamande dont le nom se termine par *-yde*.

En voici le résumé, en faisant abstraction des données déjà fournies par mes notices :

LOMBARDZYDE. — Warnkönig signale une forme *Lombardhyde*, et Schayes écrit *Lombardsyde*.

RAVERSYDE. — L'index chronologique des « Costumen ende usantien der Stede ende Port van Nieuport » renseigne pour 1489 les formes *Welravezyde* et *Lombaertzyde*.

Dans son *Dictionnaire Historique de la Ville d'Ostende*, Eugène Bochart parle des « ruines d'une vieille tour, contre laquelle croît un des plus beaux lierres des Flandres, et qui est un reste du village de *Ravesy*, englouti par la mer, lors de l'affreuse tempête de 1334.

Ce cataclysme est également mentionné par le *Nauwkeurige Beschrijving der Stad Oostende*, et ce dans les termes suivants :

« Ten jaere 1330, op den 13 October en 13 November beproefden »
» de zee-kusten zeer groote verwoestingen en overstromingen,
» dewelke in het jaer 1334 van langs te meer toenemende, menige »
» Landen en Dorpen teenemael onderspoelden. (Origineel van het »
» Stadsregister van Oostende.) Het schynt alsnu het zekerste dat »
» het « Dorp ter Streepe » bij Oostende, door de Zee is ingenomen »
» geweest in 1334. »

Ce village « ter Streepe » était situé du côté ouest d'Ostende, et Raversyde ou plutôt l'emplacement où se trouvait jadis Raversyde, se trouve également à l'ouest, et il est à noter que l'inondation en question coïncide avec la date (1334) de la destruction complète de Raversyde.

Probablement que Raversyde était une bourgade ou simplement un hameau de « ter Streepe » habité exclusivement par les pêcheurs.

D'autre part, un document de 1280 renseigne *Rasie*, tandis qu'un ancien armorial décrit les armoiries du seigneur de *Rausie* (1).

II. — YDE-LEZ-DUNKERQUE. — Depuis que j'ai signalé à la *Société d'Anthropologie de Bruxelles*, au cours de la séance du 30 avril 1923, la découverte, faite à proximité de Dunkerque, d'une localité homonyme de notre Nieuwe Yde, une notice détaillée a paru à ce sujet, au mois de septembre suivant.

Publiée à Dunkerque, dans le tome XX (1923) du *Bulletin de l'Union Faulconnier*, cette dissertation, comprenant 46 pages, est intitulée : *Un village disparu aux portes de Dunkerque, I. — La station archéologique de Malo-Terminus, par le Dr L. Lemaire. II. — Le Herde — La Heyde — L'ammenie de Yde, par A. Lesmaries.*

L'analogie des trouvailles faites dans cette station avec les constatations relevées à Nieuwe Yde confère à la notice de MM. Lemaire et Lesmaries un intérêt extrême, qu'augmente encore la similitude parfaite des noms portés par les deux localités disparues : ce travail mérite donc que j'en donne ici un résumé, destiné à compléter les communications que le baron de Loë et moi-même nous avons faites le 26 juin 1922 et le 30 avril 1923 à propos de la bourgade voisine de Nieuport.

La « station archéologique de Malo-Terminus » a été trouvée en 1909, par le Dr M. Bouly de Lesdain, dans les dunes, presque en bordure de mer, sur le territoire de Leffrinckhoucke, près de la *Batterie de Zuydcoote* : pour y parvenir, il faut prendre la digue de mer de Malo-Terminus, en se dirigeant vers Zuydcoote, la suivre jusqu'à son extrémité, puis, tournant le dos à la mer, faire environ 150 pas dans de petites dunes basses ; on arrive ainsi dans une *panne*, vaste cirque humide, couvert de végétation et délimité par deux crêtes de dunes.

Depuis 1910, l'aspect de la station s'est profondément modifié. Alors, le sol était tout à fait plat, et le vent, en repoussant le sable blanc, y mettait à nu sur une grande étendue la couche archéologique ; mais, depuis, sous l'action constante des vents dominants

(1) Notons à ce propos que l'*Armorial de Flandre du XVI^e siècle*, publié en 1919 par M. BERGMANS, mentionne « les seigneurs de Raysy », avec un écu « d'azur à une croix d'argent, accompagnée de 12 merlettes du même, en orle » ; ces armes rappellent celles dont parle M. Lombaert : « d'argent à la croix et 12 merlettes à l'ourlet, le tout d'azur ». Il reste à prouver que *Rausie* ou *Raysy* se rapporte à Raversyde (J. V.).

de l'ouest, « la dune a marché » et le fond du cirque a reculé d'environ 43 mètres. Fait important au point de vue archéologique, car des objets d'époques différentes noyés dans le sable à des hauteurs variables tombent par leur propre poids, lorsque la dune se désagrège, pour s'arrêter tous au même niveau, sur la croûte solide que n'emporte pas le vent.

Durant l'hiver 1922-23, un apport considérable de sable a enfoui la majeure partie de la couche archéologique, dont il ne reste plus qu'une petite zone dénudée à l'extrémité est de la station. Le sol y paraît recouvert d'un véritable cailloutis, où se trouvent en abondance des débris de poteries, des ferrailles, des ossements. Çà et là, en revenant du côté de Dunkerque, de petits tertres, recouverts de débris de briques effritées, indiquent autant d'emplacements de maisons; le Dr Lemaire a pu en repérer plus d'une vingtaine.

Tel était, pendant l'été 1923, l'aspect de la station, qui s'est sans doute fort modifié depuis.

Les fouilles en profondeur étant impossibles sans grands frais, — on arrive à l'eau dès que l'on a creusé une couche de 60 centimètres, — M. Lemaire s'est contenté d'explorer la surface même du sol dénudé, ce qui ne l'a pas empêché de faire en ces dernières années des trouvailles appréciables.

En voici l'énumération :

A. *Poteries*. — Débris particulièrement abondants, se répartissant comme suit :

1° Poteries de terre grise, les plus anciennes attribuables aux XI^e et XII^e siècles; « faites sans l'aide du tour et ornementées d'une façon très rudimentaire », on y reconnaît des bords de vases de grandes dimensions, avec ou sans anses. D'autres, plus légères, sonores, faites au tour, d'une pâte plus consistante.

2° Poteries rouges, plus ou moins bien cuites; certaines, plates, avec manche large, peuvent être comparées à des poêles à frire.

3° Nombreux grès vernissés, type grès de Raeren, d'une pâte gris-jaunâtre avec vernis brun-marron, présentant de nombreuses empreintes de pouce à la base (fin du XIV^e-XV^e siècle?).

4° Poteries de terre vernissées, d'une époque plus récente encore, avec enduit vert ou quelques ornements rouges et verts: ils doivent dater de la fin de l'agglomération.

Celle-ci a dû être jadis très peuplée et longtemps habitée.

B. *Briques*. — Toujours groupées, à l'emplacement des habitations, elles sont de dimensions très inégales, non vernissées, mais

vitrifiées à leur surface; elles ont été cuites à l'air libre et arrosées d'une solution alcaline obtenue par la calcination de plantes marines.

C. *Autres terres cuites.* — 1° Peson de fuseau percé en son centre; 2° billes de terre cuite (jeux d'enfants ou projectiles?).

D. *Objets métalliques.*

1° Fer. Particulièrement abondant, mais extrêmement corrodé. Clous très nombreux, de dimensions variées, provenant certainement de constructions; rivets, boulons, anneaux (dont les plus petits proviennent peut-être de filets); 2 lames de forces de tondeur; plusieurs hameçons.

2° Plomb. Nombreuses lames enroulées (lest de lignes de pêche, sans doute); autres fragments non identifiables; méreaux.

3° Cuivre. Ces objets sont plus rares, avec belle patine verte, comme vernissés quelquefois; ce sont de petites boules, des fermoirs ornementés, des ferrets, des attaches, un grelot, de petites appliques. Avant tout, des épingles, plus rares, mais identiques à celles d'Oost-Dunkerke; longues, la tête étant faite d'un enroulement du fil de métal. Quel en était l'usage? Épingles de dentellières? Épingles de bonnets de femmes? Utilisées pour extraire les mollusques de leur coque? Ou, encore, pour coudre les linceuls? M. Lemaire, qui ne se rallie à aucune de ces hypothèses, laisse la question ouverte.

E. *Ossements.* — Beaucoup d'os brisés, tous d'animaux domestiques (vaches, moutons, etc.); la plupart des os longs ont été fendus pour en extraire la moelle. Nombreux restes de poissons.

F. *Varia.* — 1° Quantité de silex, plus ou moins éclatés, dont quelques-uns ont pu servir de coup de poing; 2° morceaux de lave; 3° une petite croix noire, de facture grossière; 4° petite tête de terre cuite, débris de statue ou d'ornement de vase (XV^e ou XVI^e siècle?).

G. *Monnaies et méreaux.* — 1° Monnaies féodales, des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles (Jean I^{er}, comte de Ponthieu, 1147-1191; Jean III de Bretagne, vicomte de Limoges, 1329-1338; indéterminée).

2° Méreaux de plomb: 4, dont 2 de la fin du XIV^e au XV^e siècle.

M. Lemaire n'a pas trouvé à Malo-Terminus les petits cylindres de terre cuite, longs de 10 centimètres environ, utilisés pour faire cristalliser le sel; il n'y a donc pas eu, là, de sauniers, comme à La Panne. Il n'y a pas rencontré davantage de poteries ou de monnaies romaines, ni d'amas de coquilles de cardium.

En somme, la bourgade a dû exister du XI^e siècle jusqu'à la fin

du XVI^e, et sa disparition doit être mise en rapport avec les incursions des Gueux en 1570 et 1571.

Toutes ces trouvailles ressemblent étonnamment à celles qui ont été faites à Nieuwe Yde, et l'on peut en déduire que les deux localités sont nées, se sont développées, ont évolué et ont même disparu dans des conditions absolument comparables. Ce parallélisme vraiment extraordinaire se retrouve également dans les noms mêmes portés par les deux bourgades, car, ainsi que je l'ai déjà signalé à la séance du 30 avril 1923, c'est à l'agglomération voisine de Dunkerque que s'appliquent les mentions de *La Hyte* (1318), *Le Hedde* (1458) et *Ydes* (jusqu'à la fin de l'ancien régime).

M. Lesmaries, auquel nous devons cette curieuse identification, a consacré au passé de l'*yde* dunkerquoise et de toute la région une intéressante étude, très fouillée, dont je n'ai à relever ici que ce qui concerne plus spécialement le côté toponymique de la question.

En un premier chapitre, intitulé *Le Herde Sainte Katherine*, M. Lesmaries fait état, pour y voir la première mention de la localité, d'un texte de l'année 1382 contenant l'analyse suivante d'une charte de juillet 1265 : « une lettres en romans du conte Guy, conte de Flandre et marchis de Namur (qui ne sont point scellées) de ce qu'il commet en son lieu le bailli de Berghes, pour ottroier à ceulx qui demeurent ou venront manoir à Leffringhehouc sur la mer, au lieu qu'on appelle *Le Herde Sainte Catherine*, telz lois et libertez à avoir à Dunkerke, comme ceulx de Lombardie ont à Neufpoort » (1).

Cette charte de fondation d'une bourgade au bord de la mer, sur le territoire de Leffrinckoucke, est tout à fait comparable aux lettres par lesquelles Marguerite, comtesse de Flandre, avait, le 6 août 1246, chargé son bailli de Furnes de conférer à tous ceux désirant les occuper des emplacements et maisons au lieu dit *Vloedgad*, près de la mer, en la paroisse d'Oost-Dunkerke (à l'endroit appelé plus tard *Nieuwe Yde*) (2).

Comme M. Lesmaries, je pense qu'il s'agit bien là de la localité dénommée plus tard *La Hyte*, *Le Hedde* et *Ydes*, mais je me

(1) Archives départementales du Nord, à Lille, B. 11054 et B. 11055; également, B. 1567 (7^e cart. de Flandre, 2^e part., f^o 22). M. Bruchet a renseigné à M. Lesmaries les formes *Le Herde Sainte Katerine* et *S. Katelinen Herde* (celle-ci flamande).

(2) Cf. *Bull. de la Soc. d'Anthropologie de Bruxelles*, t. 37, 1922, pp. 103, 104 et 126.

demande s'il faut admettre, comme lui, que « le vieux nom de *Le Herde* a dû faire place à celui de *La Heyde* », car on pourrait fort bien supposer que la lecture *Le Herde*, empruntée à un texte de 1382, repose sur une erreur et que l'original de 1265 portait *le Heide* (1) : nous n'aurions affaire, dès lors, qu'aux variantes d'un seul et même nom, chose d'autant plus vraisemblable que pour Nieuwe Yde nous avons également rencontré les formes *Heide* et *Heyde*, en 1280 et en 1328. Je me hâte cependant d'ajouter qu'un changement de dénomination pour la localité voisine de Dunkerque ne devrait pas nous étonner, puisque le village de Nieuwe Yde s'appelait primitivement *Vloedgad* (1246) et celui de Lombardzyde, *Oroc* (1248).

M. Lesmaries place ensuite à Yde-lez-Dunkerque cet endroit appelé en 1310 *le Heide lès les Dunes* et pour l'identification duquel j'hésitais entre Nieuwe Yde et Coxyde; bien qu'il résulte de ce même document de 1310 que *le Heide* ne devait pas être très éloignée de Dunkerque, puisqu'une enquête faite le 17 février à *le Heide* se poursuivit le lendemain 18 à *le Crois de Sablon, entre Dunkerke et Zoutkote* (Zuydcote), je n'oserais, pour ma part, être aussi affirmatif que M. Lesmaries, et cela parce que l'enquête se faisait par-devant les hommes de la châtellenie de Furnes.

Quoi qu'il en soit de cette question, accessoire pour nous, je pourrai passer rapidement sur les deux derniers chapitres de M. Lesmaries : le deuxième (*La Heyde - Le Hyde* ou *La Hyde*), où il commente surtout les mentions déjà signalées de 1310, de 1318 et de 1458, et le troisième (*L'Ammanie de Yde*), où il relève le fait que, malgré la disparition de la localité à la fin du XVI^e siècle, on mentionne encore au siècle suivant « une certaine circonscription qu'on appelait *De Vry Domme, De Vry Hede*, comme qui dirait la Banlieue de la Ville ». Quoi qu'en pense M. Lesmaries, nous ne devons nullement voir là un rappel de *Le Hedde* de 1458, car il y s'agit tout simplement de la Franchise (*Vrydomme, Vryhede*) de Dunkerque.

Il en est autrement, par contre, de l'intéressant texte relevé par M. Lesmaries et mentionnant, en 1776, « l'ammanie de Dunkerque, Coudekerque et van den (der?) Hyde », car il constitue le dernier souvenir documentaire de l'Yde de Dunkerque.

III. — LETTRE DE M. CH. LOPPENS. — Le 21 septembre 1924,

(1) Cette erreur est très explicable, paléographiquement.

M. Ch. Loppens, zoologiste et archéologue à Coxyde, m'adressa une longue et intéressante lettre dont il convient de relever quelques passages consacrés à Nieuwe Yde, dont il a déjà assez bien exploré l'emplacement.

A. « Pour ce qui regarde le village, à mille pas de Nieuport, dont parle Gramaye, je ne crois pas qu'il s'agit de Nieuwe Yde, mais bien d'une bourgade inconnue que j'ai découverte à l'ouest de Nieuport, juste à l'endroit indiqué par Gramaye. J'ai publié une note concernant ces recherches, sous le titre *Sur quelques fouilles faites dans une sablière près Nieuport*, dans le t. XXI (1907) des *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*; l'endroit était une ancienne plage située sur l'énorme estuaire que l'Yser possédait au moyen âge, surtout avant la construction des écluses et des digues. Voir également SANDERUS, *Verheerlijkt Vlaanderen* (1^{re} p., l. VI, p. 214, et 3^e p., l. III, p. 39), qui parle plusieurs fois de *Nieuwe Yde* et des *Yde*.

B. « Le *Vloedgat* dont parle Meyne et qu'il croit être un estuaire branché sur celui de l'Yser et servant de déversoir aux eaux des *moeren*, était au contraire un bras de mer, situé en face de Nieuwe Yde et se prolongeant de là vers Nieuport. Le mot *gat* est actuellement encore employé dans ce sens en Hollande, pour désigner un passage entre un banc de sable et la côte ou entre deux bancs de sable (comme le *Friessche Gat*).

C. « Je ne crois pas qu'il existe de preuves de destruction par le feu pour Nieuwe Yde. Le plomb fondu ne prouve rien et les pierres calcinées, silex et autres, étaient des pierres tombées accidentellement dans un foyer, comme j'en ai trouvé moi-même à Nieuwe Yde. Certes, Nieuwe Yde a dû souffrir énormément des guerres et troubles nombreux de ces temps, mais je suis cependant convaincu que le village a disparu par suite de l'ensablement de la crique et du déplacement de la ligne du rivage, qui a reculé au moins d'un kilomètre en cet endroit depuis le IX^e siècle. La cause de ce recul est la suite des travaux d'endiguement de l'estuaire de l'Yser et la construction d'écluses; en partie aussi, un léger soulèvement de la côte belge, depuis La Panne jusqu'à Nieuport. J'en ai trouvé les preuves à Nieuwe Yde et à Nieuport, dans l'estuaire actuel de l'Yser.

» A Nieuwe Yde, plusieurs anciennes mares de ce temps, inondées à chaque marée, sont maintenant au-dessus du niveau des marées hautes de vives eaux.

D. » Concernant l'étymologie de Nieuwe Yde, il n'y a pas de doute que le mot signifie « crique » ou « petite baie ». Je partage votre manière de voir, quant à l'origine saxonne : l'origine frisonne de M. Vercoullie est insoutenable...

» Les vieilles personnes d'Oostduinkerke appellent actuellement encore cet endroit dans les dunes de *Reede*. *Reede* est un mot flamand encore en usage et signifie « rade », mais ici ce n'est qu'une simple transformation du vieux nom *ter Yde* ou de *Deryde*, mot qui n'est plus compris par personne.

E. » C'est par erreur que vous dites qu'on prononce maintenant *Coxie* pour *Coxyde* ; personne ici ne le prononce ainsi, mais toujours *Coxide*, le *de* nettement prononcé et le *i* court, comme dans le mot français *lit*. Il y a exception pour *Lombardie* et *Raversie*, dans lesquels on prononce le *y* comme *ie*.

F. » Je crois qu'on appelait encore *Yde*, dans le chenal de l'Yzer, l'ancien village que j'ai découvert et dont je parle au début de ma lettre. On l'appelait peut-être *Yde* tout court, pour distinguer cet endroit des autres *ydes* ; c'est ce qui a fait croire, je pense, qu'on appelait tout le chenal de l'Yzer, de Nieuport à la mer, un *yde*. »

Je n'aurai que de courtes remarques à faire au sujet des observations de M. Loppens :

A et F. Il résulte des détails donnés dans sa notice de 1907, que M. Loppens a fait les trouvailles en question dans une sablière située le long de l'ancien canal de Furnes, dans le sable à *cardium* ; il y avait là, avant l'exploitation, une digue à direction nord-sud.

Des huit couches relevées à cet endroit, seule la troisième, à la profondeur 1m,45 - 1m,90, est intéressante au point de vue anthropologique. Y ont été trouvés, à la partie inférieure, à 1m,90 de profondeur, des morceaux de poteries du haut moyen âge : des anses de cruches, un fond de vase à pieds, des morceaux de marmites et de terrines. Puis, quelques morceaux de terrines en terre rouge, sans doute du XIV^e et du XV^e siècle, venant probablement de la partie supérieure de la couche. Egalement, un mortier en grès blanc, plusieurs anciennes briques de grand format, une pique en fer, un fer à cheval ; plusieurs monnaies ; une grande quantité de coquilles d'œufs de poule, des molaires de cheval, des ossements de chien. Tout à l'entour de ces objets, se remarquaient plusieurs foyers.

M. Loppens, qui n'a pas rencontré de traces de fondations, suppose que tous ces objets proviennent de tribus nomades, vivant sous la tente, à proximité de la mer, plus proche alors de cet endroit que maintenant.

Ces données sont évidemment très intéressantes et complètent utilement les renseignements que j'avais fournis sur la région Oost-Dunkerke-Nieuport ; cependant, je doute que ces traces d'habitations puissent se rapporter au hameau décrit par Gramaye : « un assemblage rustique de chaumières de marins adonnés à la pêche, à mille pas de Nieuport, près d'Oost-Dunkerke ». En effet, le terrain de fouille de M. Loppens se trouve à 400 mètres environ de l'ancienne enceinte de Nieuport, tandis que 4.400 mètres environ (à vol d'oiseau) le séparent d'Oost-Dunkerke ; s'il avait voulu désigner cet emplacement-là, Gramaye l'aurait donc certainement situé « près de Nieuport » et non point « près d'Oost-Dunkerke » ; bien plus, la distance indiquée par lui ne cadre nullement avec les 400 mètres séparant de Nieuport la sablière fouillée par M. Loppens, puisque ses mille pas doivent faire environ 1.300-1.500 mètres, en comptant le pas à cinq pieds comme le fait le plan de Nieuport par Deventer (1).

Maintenant, qu'il y ait eu, le long du chenal de l'Yzer, comme le suppose M. Loppens, une agglomération qui a porté le nom d'*Yde* tout court, cela n'est pas impossible, et cela expliquerait même fort bien que ce nom ait passé du hameau au chenal lui-même ; seulement, les trouvailles manquent encore pour étayer cette supposition.

B. Le terme *gat* est, en effet, attesté de nombreuses fois le long de notre côte ; en 1261, par exemple, l'abbaye de Furnes s'accorde avec le monastère des Dunes, à propos du droit de pêche « a loco qui dicitur *Gronigate* (ou *Grunigate*) usque ad sluam veterem » (*Chron. Furn.*, pp. 176 et 178). En 1483 est mentionné le polder dit *Stuersgate* ou *Steursgate*, près du Clynckaert et de Cadzand ; dans la même région sont citées en 1531 les « eaues du Zwartegat » ; etc.

C. « Le plomb fondu ne prouve rien, » dit M. Loppens quant à la destruction par le feu. Je me bornerai à dire que le baron de Loë est d'un avis opposé.

D. Pour l'origine saxonne ou frisonne du terme *yde*, je ne puis que m'en référer à ce qui a déjà été dit à ce propos par M. Vercoullie et par moi-même.

E. J'enregistre volontiers mon erreur à propos de la prononciation populaire de Coxyde (*Coxide*, et non *Coxie*) ; je l'enregistre d'autant plus volontiers que la prononciation avec finale courte *ide* s'accorde beaucoup mieux avec ma thèse que la prononciation *Coxie* ou *Koksy* renseignée par M. Vercoullie.

(1) Signalons ici que Deventer indique trois maisons à peu près à l'endroit où M. Loppens a fait ses trouvailles.